

Martine JULLIEN
2, rue de la Praie
55000 Longeville en Barrois

Compte rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire 2020 d'OdADI-F Par visioconférence le 06 Mars 2021

Etaient présents : Denise AGENET, Roland BAZIN, Béatrice et Christian BERNARD, Eulalia BERATTO, Thérèse BILLARD, Clément ROCOLLE, Monique BOURGEOIS, Etienne GRUSS, Martine et Philippe JULLIEN, Jacques et Agnès LAGARDE, Mathieu MAST, Gilles MOUREY, Michel NOËL, Monique RANGUIS, Patrice ROCOLLE et Jean VINTZEL.

Etaient excusés : Murielle BAILLIEU, Dominique BARROU, Sylvie DELAVEAUD, Monique DELIAU, Jean Gallot, Annie BOYER, François Mengin, Jean-Marie JOUARET, Danielle et Sylvie LABBE, Agnès MARTEAU d'AUTRY, Chantal MAURISSEAU, Marie-Thérèse PUJO, Philippe et Dominique RENAUD, Renée RIES, Françoise ROCOLLE, Annette SASSI, Pierre SOLIASTOUK, Caroline SYLVAIN et Patricia THOMAS-PERINET.

Ouverture de l'assemblée générale à 10h05 par le président qui accueille tout le monde et présente le rapport moral.

C'est pour lui une première et il est heureux de voir les visages de tous les présents ; il nous présente le rapport moral en rappelant les valeurs de l'association et son but.

L'assemblée procède à l'approbation du Procès-Verbal de l'assemblée générale 2019 qui a eu lieu le 07 mars 2020 à Lyon (69).

Le procès-verbal est voté à l'unanimité.

Le rapport d'activités est présenté par la secrétaire :

- On comptabilise un total de 78 adhérents en 2020 (contre 61 en 2018, 34 en 2019). Notre travail de recherche d'adhérents a donc porté ses fruits, mais pas encore assez pour notre trésorier qui souhaiterait pour une gestion plus confortable que nous arrivions à 120 adhérents ($38 \times 120 \text{ €} = 4560 \text{ €}$) pour assurer le fond courant de nos dépenses annuelles. Il faut donc continuer nos efforts.
- distribution de triptyques d'OdADI-F et de flyers pour les huiles, mais aucune activité génératrice de revenus n'a pu avoir lieu.
- **Béatrice Bernard** annonce en séance qu'elle a reçu un chèque de 500€, don d'une petite entreprise de GRIGNY.
- **Patrice Rocolle** a quand même réussi à organiser 2 vide-maisons qui n'ont, compte tenu des conditions sanitaires, pas rapportés ce qu'ils auraient dû. Il a également sollicité son réseau avec succès pour ramener des adhérents.
- **Martine Jullien** n'a pas pu, toujours à cause des conditions sanitaires, tenir des stands aux différentes manifestations FSCF. Par contre, suite à l'annulation de toutes ces rencontres nationales FSCF, elle a diffusé à toutes les adresses mails des personnes qu'elle connaît dans cette fédération, un message leur exposant nos actions et les difficultés que nous rencontrons. Cela a été suivi de beaucoup d'effets et nous a permis d'honorer nos engagements vis à vis d'OdADI - Madagascar à la fin de l'année (environ 2000 € de dons et 360 € de vente d'huiles essentielles).
- **Monique Ranguis** vend régulièrement des huiles essentielles dans sa région avec le soutien de la secrétaire.

- **Eulalia Beratto, présidente d'OdADI-Madagascar**, en direct de Beorana, nous raconte la journée d'inauguration du nouveau bâtiment de l'école le **25 février 2021**. A cette occasion, une plantation de 70 orangers (1 par enfant) et d'un flamboyant jaune a été effectuée pour sensibiliser les enfants à la déforestation. Une plaque a été dévoilée, des discours ont été prononcés, les enfants ont pris place dans la classe, des danses ont célébré l'évènement et un repas a été servi à tous les participants. Eulalia rappelle que les habitants ont participé à la construction en transportant le matériel et apportant l'eau. Au départ tous étaient bénévoles mais petit à petit il a fallu les rémunérer. Le projet de bâtir un nouveau bâtiment pour le logement de l'instituteur est toujours d'actualité et Eulalia nous fournira un nouveau devis car le taux de change a énormément évolué en défaveur de l'ariary. (pour mémoire en 2007, 1€ = 2400 ariarys et en 2021, 1€ = 4500 ariarys). Seules 2 cantines ont pu être organisées cette année à cause du COVID, mais en 2021 elles vont reprendre normalement. L'équipe d'OdADI-M propose de dépenser l'argent économisé pour remettre en état le véhicule 4 x 4 que nous avons acheté il y a 10 ans.



Elle propose également de nouveaux financements pour 2021 :

- L'amélioration de l'infrastructure des anciennes classes de l'école (notamment le plafond) aux normes de ce qui vient d'être fait pour la nouvelle classe, fraîchement financée ;
- Participation aux frais de fonctionnement de l'association (fournitures de bureau, carburant pour les liaisons sur Beorana, rémunération du personnel, etc.) ;
- Ravitaillement en semences pour de nouvelles plantations.

Toutes ces propositions seront étudiées par le bureau et seront financées en fonction des ressources obtenues en 2021, et des priorités seront fixées.

Jean Vintzel profite de l'occasion qui lui est donnée pour rappeler le souvenir de l'anniversaire des 60 ans de la FIHEZAMA auquel il avait participé et demande à Eulalia des nouvelles du Sud de Madagascar : très grande sécheresse et vent de sable rarement rencontrés dans cette zone et entraînant aucune récolte (de nombreux déplacés en direction du Nord, fuyant la famine) et elle nous informe qu'elle a partagé un don entre OdADI et des personnes du Sud en passant par une paroisse et CARITAS. Ils ont donné du riz et de l'argent à des familles.

Le rapport d'activités est voté à **l'unanimité**.

Le rapport financier est présenté par le trésorier, **Michel Noël**.

Pour 2020, le bilan des dons est de 6264,63 €, des cotisations de 3004 € et nous finissons l'année avec un solde positif de 802,38 €.

Il souhaiterait que l'on passe à 120 voire 130 cotisants réguliers, cela nous permettrait de sanctuariser le paiement de la cantine et des frais de fonctionnement courant et permettrait d'affecter les dons à d'autres projets comme l'école.

Il remercie **Roland Bazin** qui l'a aidé à passer d'une gestion de père de famille à une gestion réglementaire, officielle et irréprochable d'une association. Dans ce cadre il rappelle qu'il faudra obtenir systématiquement d'Eulalia des nouveaux devis et surtout des factures pour justifier de manière comptable les dépenses de l'association.

- **Roland Bazin** rappelle également que si nous voulons tenir il est indispensable que les frais d'envoi et de fonctionnement courant (fournitures de bureau, encre imprimantes, etc...) soient remboursés au trésorier ou à la secrétaire. En effet, il n'est pas normal que les frais de fonctionnement ne soient pas facturés à l'association. Bénévole oui mais pas « benêt volé » !

Par ailleurs, il rappelle que l'an dernier il avait prévu de demander une subvention à la FSCF mais compte tenu du COVID il n'a pas pu le faire. D'autre part pour faire des demandes de subventions il est indispensable de justifier d'une comptabilité irréprochable et de dossiers de projets convaincants. Nous avons donc encore beaucoup à faire ! Comme évoqué dans le rapport moral du président, nous devons passer d'une association familiale à une association plus professionnelle et visible dans le paysage très encombré du monde associatif français, afin de convaincre.

- **Jean Vintzel** donne son avis sur la communication et le moyen d'étendre le réseau de l'association pour mobiliser de nouveaux adhérents au niveau de la FSCF. Se référant à son expérience il prévient qu'il sera difficile au président de nous accorder des financements car déontologiquement, face aux nombreuses sollicitations, il ne peut pas privilégier une association plus qu'une autre. Pour les mêmes raisons, il ne sera pas possible de faire de la publicité dans les lettres info de la fédération. Par contre il pense qu'il serait opportun qu'un courrier soit envoyé au président pour solliciter la promotion d'OdADI-Fr à la faveur des 1 ou 2 envois faits par an par la fédération, directement à l'adresse de quelques 1700 associations et proposer à ces interlocuteurs privilégiés des visio conférences pour présenter notre association. Le président valide cette proposition et enverra prochainement un courrier dans ce sens à la FSCF non sans avoir proposé le projet de lettre à **Jean Vintzel**.

- **Michel Noël** rappelle qu'il a reçu des cotisations 2021 en 2020, et qu'il rencontre quelques problèmes quand il reçoit des virements sans avoir les coordonnées des personnes pour les reçus fiscaux.

D'autre part certains mails ne sont pas bons. La priorité sera de mettre à jour la liste d'adhérents avec leurs coordonnées postales et numériques.

La cotisation annuelle **2022** reste fixée à **38€** par personne ou par couple.

Rappels:

- Les huiles essentielles sont une opération « blanche » pour nous dans le sens où OdADI confie des huiles à Martine Jullien qui les vend. Nous nous contentons d'envoyer l'argent de la vente à OdADI-Madagascar. Cette activité de soutien à OdADI-Madagascar doit être formalisée avec Eulalia et être mise en place en respectant la réglementation en vigueur pour ne pas mettre en péril la respectabilité et la probité de l'association.
- compte tenu de la modestie de notre association, il nous est impossible de faire des prélèvements mensuels, toutefois chacun peut effectuer un virement automatique sur le compte d'OdADI-F. C'est gratuit ! Dans ce cas, la cotisation sera déduite du montant global (certains adhérents le font déjà).

Merci aux généreux donateurs qui, nous ont permis d'honorer nos engagements vis-à-vis d'OdADI pour 2020.

Le rapport financier est voté **à l'unanimité**.

Projets 2021 :

- Le fils de notre président, **Clément Rocolle** (clement.roc@outlook.fr) nous présente en séance son projet de site internet (<https://odadi.jimdosite.com/>) au profit de l'association : il s'agit de bénéficier d'un site convivial pour promouvoir l'association et ses activités et ainsi augmenter notre rayonnement et notre influence avec un outil moderne et vivant. Il pourra servir de principal support à la diffusion de nos actualités, permettra d'effectuer des adhésions, des dons en ligne et de lancer des cagnottes spécifiques pour nos projets principaux, etc. **Clément Rocolle** se propose d'en assurer l'administration, en liaison avec le bureau de l'association et principalement le président, le trésorier et la secrétaire. Dans le même ordre d'idée on peut réfléchir à ouvrir un compte **Instagram** ou **Twitter** pour augmenter la visibilité des deux associations OdADI.

Ce projet de site internet est voté **à l'unanimité** et fera rapidement l'objet d'une opération de communication auprès de tous nos adhérents.

- **Projet majeur pour 2021** : terminer la construction du logement pour la directrice de l'école. L'aménagement de l'école, l'achat des tables et des bancs a été effectué par la **famille Pierre** (famille malgache qui loue à OdADI les terrains du centre Patrakala).
- Nous comptons sur chaque adhérent pour proposer ou organiser des activités au profit d'OdADI : vide grenier, vente d'huiles et artisanat, concerts, etc.....et de trouver aussi de nouveaux adhérents.
- Nos préoccupations principales restent la recherche d'adhérents et la concrétisation de nos demandes de subventions.

Le budget prévisionnel 2021, établi en fonction des demandes d'OdADI (Madagascar) est présenté par le trésorier. Les dépenses feront l'objet de décisions du bureau, en cours d'année, en fonction des ressources obtenues et des priorités fixées par OdADI-Madagascar (projets évoqués ci-dessus).

Il est voté à l'unanimité.

Elections : pas d'élections cette année.

Pas de questions diverses.

Conclusion du président : participation très satisfaisante avec cette nouvelle formule très appréciée de visioconférence, tout comme l'intervention d'**Eulalia** en direct. La formule est à renouveler si les dispositions techniques le permettent (présentiel pour le bureau et adhérents en visioconférence par

exemple). La dynamique actuelle doit être maintenue pour continuer à avancer et à progresser pour le bien de nos amis malgaches que certains d'entre nous espèrent retrouver sur place en fin d'année, si les conditions sanitaires le permettent. Nous remercions notamment Clément qui a bien travaillé pour le site internet et le rayonnement de l'association.

Jean Vintzel remercie de la bonne tenue de cette AG, qui est un bel hommage à **Michel Rocolle** que nous n'oublierons pas

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée générale est clôturée à 12h10 par le président.

Le président,
Patrice ROCOLLE,



La secrétaire,
Martine JULLIEN



Pièce jointe

Rapport moral du président

Le 6 mars 2021

Chers amis,

Chers membres du conseil d'administration et adhérents,

Comme il est de tradition et c'est une première pour moi, j'ai l'honneur et le plaisir de vous présenter le rapport moral de ODADI-France sur l'exercice écoulé.

Tout d'abord je voudrai rappeler à tous l'objet statutaire et les valeurs prônées par l'association à but non lucratif régie par la loi 1901, créée par mon père il y a 13 ans le 20 mai 2008 : entraide et solidarité en soutien de l'association ODADI Madagascar qui cherche par tous les moyens à lutter contre la pauvreté et améliorer les conditions de vie des populations malgaches, principalement dans les campagnes et encore plus précisément au profit du « folkontany », c'est-à-dire une communauté de communes, de Beorana à environ 70 kms au NE de Antananarivo.

Cette année très spéciale et compliquée pour tous, pour les raisons que vous connaissez, n'aura pas permis à l'association de conduire comme on l'entendait les projets évoqués lors de la dernière AG : vide-grenier, manifestations diverses, ventes au congrès de la FSCF qui a été annulé, voyage à Madagascar reporté, etc.... Néanmoins, votre obstination et votre persévérance à garder le lien avec les équipes d'Eulalia Beratto et à faire connaître l'association au travers de vos réseaux respectifs, votre générosité pour permettre d'équilibrer nos modestes comptes nous ont permis d'augmenter le nombre de nos adhérents et de récolter suffisamment de recettes pour tenir nos engagements vis-à-vis d'ODADI-M (je pense notamment à la fourniture des repas 3 fois par an) et même de lancer le projet de construction d'une nouvelle classe et d'un logement pour l'instituteur. Je laisserai d'ailleurs à Eulalia, si la technique nous le permet, le soin de nous donner les dernières nouvelles sur l'avancée de ce projet et sur la situation à Madagascar.

Le rapport d'activités qui sera présenté dans quelques minutes par notre secrétaire reviendra dans le détail sur cette année écoulée.

Ensuite, le rapport financier et l'approbation du budget prévisionnel 2021 sont à l'ordre du jour et feront l'objet d'une intervention de notre trésorier Michel.

L'ambition commune est que l'on arrive à donner un nouvel élan à notre association pour préparer l'avenir et transmettre en particulier aux plus jeunes l'envie de nous rejoindre et de faire un bout de chemin avec nous. Il faut nous donner les moyens de rayonner plus largement pour mobiliser plus de ressources et de moyens et poursuivre et pérenniser ainsi l'œuvre entreprise par Eulalia et toute son équipe. C'est toujours le plus compliqué : « être et durer ! ». pour toutes ces raisons il serait bien de passer du stade d'association « familiale » à celui d'une association visible et active, sans y perdre notre âme et l'esprit insufflé par Michel Rocolle il y a 13 ans.

Egalement à l'ordre du jour, une intervention du petit-fils de Michel, accessoirement mon fils Clément, qui a travaillé sur un projet de site internet au profit de l'association dans le but de nous aider à garder le lien quotidien entre nous mais surtout nous faire connaître, avec l'accès à différentes actualités et informations ainsi qu'aux différents outils permettant de régler ses cotisations, faire des dons de

manière numérique ou par courrier et éventuellement d'échanger et de se tenir informés de ce qui se passe à Madagascar.

Vous l'avez compris, les perspectives pour l'association sont d'augmenter le nombre d'adhérents (une centaine de cotisants réguliers nous permettraient d'assurer l'objectif premier des repas), d'enfin organiser des activités génératrices de revenus et des manifestations, une fois les conditions sanitaires allégées, de retourner à Madagascar pour certains d'entre nous pour témoigner de notre action et rencontrer l'équipe de l'association jumelle et de poursuivre activement notre rayonnement et notre influence.

Même si l'avenir national n'est pas des plus réjouissants, nous devons le regarder avec confiance et sérénité et ce que nous avons pu réaliser cette année le prouve. Il nous faut donc persévérer et ne pas relâcher nos efforts, essayer de mobiliser toutes les bonnes volontés autour de nous, ainsi que rechercher de nouvelles idées pour recruter de potentiels donateurs ou partenaires, dont les institutions nationales, régionales ou locales et les acteurs du monde de l'entreprise.

Pour conclure, un grand merci à toute l'équipe du bureau avec une mention particulière pour Martine et Michel, les 2 chevilles ouvrières du bureau. Je tiens également à souligner le très bon état d'esprit, la bonne humeur et la sérénité qui vous anime, et qui me permette, moi le nouveau dans l'équipe de coordonner et de donner le cap en toute confiance pour le bien de nos amis malgaches que nous soutenons.

Voilà je passe la main à notre secrétaire pour le rappel de l'ordre du jour.

Patrice ROCOLLE

Président ODADI-Fr